



Le secrétariat du District sera fermé du

Mardi 24 Décembre 2024 à 16 H 00 au Lundi 6 Janvier 2025 à 9 H 00.

Le District de l'Ain en deuil...



Le District de l'Ain, et au-delà tout le monde du football amateur est en deuil. Bernard BARBET nous a quittés.

Bernard aura lutté jusqu'au bout... la nouvelle de sa disparition nous plonge aujourd'hui dans une infinie tristesse.

Homme de terrain d'abord, Bernard, né à Bourg, a été successivement joueur, éducateur et dirigeant de club, au CS Neuville-les-Dames d'abord (1962-1971) puis au FC Dompierre-sur-Veyle (Trésorier puis Président, de 1971 à 2010).

Homme engagé ensuite, il est devenu **Vice-président** (1988-1992) puis **Président** de notre **District** de 1992 à 2000. Reconnu tant pour ses compétences que pour son caractère, il devient, presque naturellement, **Président de la Ligue Rhône-Alpes** de 2000 à novembre 2016. Il y aura piloté entre autres 2 grands projets: celui de la fusion avec la Ligue Auvergne dans le cadre de la loi sur le nouveau découpage territorial, et celui de l'acquisition du site de Tola-Vologe pour l'installation du siège de la nouvelle **Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football**.

Dans le même temps, Bernard rejoint le Conseil d'Administration de la **Ligue du Football Amateur** (LFA) en 2004. **Vice-président** délégué de 2008 à 2011, il est élu **Président** le 1er avril 2011, succédant à Fernand Duchaussoy. C'est Daniel Thinlot qui le supplée à la Présidence de la Ligue Rhône-Alpes. À ce titre, il sera membre de droit du **Comité exécutif de la FFF** présidé par Noël Le Graët, et membre du CA de la Fondation du Football, et ce jusqu'en 2013. Puis il assure ses derniers mandats de Président de la Ligue Rhône-Alpes avant de devenir le premier **Président** de la « **LAuRA FOOT** » de 2016 à 2020.

Au-delà de son engagement exemplaire au service du football amateur, Bernard laisse le souvenir d'une personne conviviale et d'esprit, passionnée, profondément attachée aux valeurs humaines. Il n'était pas rare de le voir ces dernières semaines encore autour des terrains, comme à Verchère pour supporter le FBBP 01. Nous étions heureux de l'accueillir à nos Assemblées Générales en tant que Président d'honneur, où il ne manquait pas, avec sa verve habituelle, de pousser quelques « coups de gueule » dont il avait le secret... Chacun se souvient de nombreux moments partagés.

TU VAS NOUS MANQUER BERNARD !

Le District de l'Ain de Football, son Président Joël MALIN, le Comité de Direction, l'ensemble des collaborateurs et des bénévoles présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

COMITE DE DIRECTION



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT



Tél. 04 74 22 87 87
district@ain.fff.fr - <http://ain.fff.fr>
N° de Siret : 31833453900034

CANDIDATURE WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025

Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football
avant le Lundi 27 Janvier 2025

Nom du club : _____

NOM et Prénom du / de la bénévole : _____

Numéro de licence : _____

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____

➤ Rappel des critères sur le choix des invités

- **S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week end là.**
- Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté.
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 5 ans.
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement.
- Etre au maximum 2 bénévoles du même club afin de récompenser un maximum de clubs.
- Mixité des participants.

NOM – Prénom du président du club : _____

Signature du Président :

Tampon du club :

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Le Président et son bureau, les amicalistes présentent à son épouse Raymonde et à sa famille ses sincères condoléances suite au décès de son amicaliste Bernard BARBET.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 17 Décembre 2024

Présents : Grégory BESSET, Christophe SABIN, Baptiste PIQUET, Jean Noel TARTARIN, Olivier GUICHERD, Hamid TOUZANI, Anthony TARTARIN.

En visio : Guillaume STRIPPOLI, Céline MEILHEURAT.

Excusés : Tarik TEKBIKAK, Sylvain FEYEU.

📄 La CDA rappelle une énième fois aux arbitres que tous les faits exceptionnels survenant lors d'un match doivent faire obligatoirement l'objet d'un rapport. Un match arrêté ou une réserve technique **DOIVENT IMPÉRATIVEMENT** être suivis d'un rapport circonstancié. Les arbitres ne les réalisant pas sont passibles de sanction.

🗑️ La CDA aimerait que ses PV soient plus régulièrement lus par les arbitres. Nous constatons bien souvent que des informations pourtant parues (plusieurs fois) dans les PV sont ignorées par les arbitres. Merci aux clubs d'en faire la plus large diffusion possible.

👏 La CDA remercie les clubs qui ont participé à la réunion « référents en arbitrage » du samedi 14 décembre. Celle-ci a été unanimement appréciée. Un compte rendu de cette réunion a été envoyé aux présents et excusés (la CDA regrette l'absence de nombreux clubs y compris parmi ceux ayant annoncé leur présence).

⚠️ Le questionnaire théorique de mi-saison a été envoyé à tous les arbitres, la CDA rappelle qu'il est obligatoire et doit être renvoyé pour le dimanche 5 janvier 2025 dernier délai.

⚠️ La CDA rappelle aux arbitres de consulter régulièrement leurs désignations afin de vérifier et anticiper toute modification

📄 Des places restent disponibles pour la Formation Initiale en Arbitrage des 4/5 et 11 janvier au district : inscription sur le site de la Ligue

📄 Une formation FUTSAL aura lieu au district ce samedi 21 décembre : nous rappelons aux arbitres qu'elle est indispensable pour pouvoir officier sur les rencontres FUTSAL de notre district.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Maxence RICHIR, échange à propos d'une absence à un match samedi 14 décembre : nous rappelons aux clubs de prévenir obligatoirement les arbitres lorsqu'un match est annulé ou reporté et aux arbitres de vérifier systématiquement leur désignation sur leur PDO.
La CDA remercie notre collègue TRA N'GUYEN pour le remplacement au pied levé
- Salim MTAALLAH échange à propos d'un projet de sensibilisation à l'arbitrage : la CDA remercie Salim et l'encourage dans sa démarche, nous reviendrons vers lui pour l'aider à développer ce joli projet.
- Saïd IGUIDAR, rapport concernant le report du match VIRIEU 1/AMBÉRIEU 2 en coupe Tremblay dimanche 15 décembre, dossier transmis aux commissions compétentes.
- Alexia GARNIER, courrier demandant à passer arbitre sénior, demande acceptée.
- Denis BLANC, rapport d'accompagnement d'un arbitre stagiaire : la CDA remercie M. Blanc pour son aide dans le suivi des arbitres stagiaires lors de son indisponibilité médicale.
- David GREGORI MARTINEZ, courrier de remerciements pour l'accompagnement et conseils de M. Denis BLANC.

Courriers club :

- PLASTICS VALLEE FC courrier concernant le dossier d'un candidat FIA, document transmis aux services compétents.
- AIN SUD, courrier concernant la reprise d'arbitrage d'un jeune arbitre : la CDA rappelle que les arbitres ayant arrêté l'arbitrage moins de deux ans n'ont pas besoin de repasser une formation pour reprendre.
- ENT.S. REVERMONTAISE courrier concernant son référent arbitre.

Divers

- Lahssane BOUMRA, responsable pôle discipline au club de VALSERHÔNE, courrier concernant le comportement positif et l'investissement de 3 jeunes arbitres ayant officiés sur le club ces dernières semaines, la CDA remercie le club de VALSERHÔNE pour les remarques constructives qu'elle a pris en compte.
- Raul GUTTIERREZ, président de la commission du statut de l'arbitrage, courrier précisant un point de règlement à la suite d'un sujet abordé lors de la réunion du 14 décembre.
- Lydia LEAO, déléguée du district sur le match ST MAURICE DE GOURDANS/ACCFT BOURG du 8 décembre en sénior D3 : la CDA confirme que les arbitres sont tous informés des règles concernant les tenues et des sanctions encourues en cas de non-respect.
- La Commission des Règlements, transmet deux dossiers de réserve technique sur les matchs FOISSIAT/OSR du 1^{er} décembre 2024 en sénior D1 et ST MAURICE DE GOURDANS/ACCFT BOURG en sénior D3 du 8 décembre 2024, la CDA va statuer sur ces deux rencontres et émettre un avis.
- La CDA souhaite un prompt rétablissement à notre jeune arbitre Lorian MOLLICONE et remercie Maxence PAILLASSON qui l'a remplacé sur son match du week end dernier.

La CDA rappelle enfin ses formations de mi saison aux arbitres du district les 18 et 25 janvier prochains à Montréal-la Cluse : celles-ci sont obligatoires. 74 arbitres sont convoqués le 18 janvier et 48 le 25 janvier, nous comptons sur la présence de tous.

🎄 La CDA souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les arbitres et leur famille avec une pensée particulière pour tous nos blessés et ceux qui vivent des moments difficiles.

- Prochaine réunion mardi 14 janvier à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une seconde formation initiale en arbitrage sur la saison 2024-2025 aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 04 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 05 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 11 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)

QUESTIONNAIRE ANNUEL N°2

Comme chaque saison, l'ensemble des arbitres doit effectuer ce second questionnaire annuel, qui est comptabilisé dans le classement des arbitres.

Date limite de réponse : Dimanche 05 Janvier 2025 (23h59)

Un seul questionnaire par arbitre (le premier renvoyé faisant foi)

<https://forms.gle/9xMyHqjSEMHPaGHf8>

Tournoi Futsal Féminin – 18 et 19 Janvier 2025

La commission Féminines organise un tournoi Futsal le week-end du 18 et 19 Janvier 2025 au gymnase de Saint Denis les Bourg.

- U11 : 10 équipes
- U13 : 10 équipes
- U15 : 10 équipes
- U18 : 12 équipes
- SENIORS F : 12 équipes

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée au district.

Dans la mesure où ce nombre de 10 ou 12 équipes inscrites ne sera pas atteint à la date du 08/01/2025, la commission féminine tolérera 2 équipes par club (préciser ce souhait lors de votre inscription). Le choix se fera sur la base du « 1er inscrit – 1er choisi ».

Déroulement du weekend :

- *Samedi 18 janvier le matin* : catégorie U11, le tournoi débutera à 8h30 (joueuses nées en 2014 et 2015 uniquement)
- *Samedi 18 janvier l'après-midi* : catégorie U15, le tournoi débutera à 13h (joueuses nées en 2010 et 2011 - tolérance à 1 joueuse née en 2012)
- *Samedi 18 janvier en fin de journée* : catégorie Senior, le tournoi débutera à 17h (joueuses nées avant 2006 - tolérance à 1 joueuse née en 2007)
- *Dimanche 19 janvier le matin* : catégorie U13, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2012 et 2013 uniquement - tolérance à 1 joueuse née en 2014 / équipe)
- *Dimanche 19 janvier l'après-midi* : catégorie U18, le tournoi débutera à 14h (joueuses nées en 2007-2008 et 2009 - tolérance à 1 joueuse née en 2010)

Pour vous inscrire, rien de plus simple que de compléter le formulaire suivant :

<https://forms.gle/bZ1KCm5BjvvK5Rpg9>

Equipes inscrites au 12.12.2024

U11F (10 équipes / 10 max)	U13F (9 équipes / 10 max)	U15F (9 équipes / 10 max)	U18F (6 équipes / 12 max)	SENIORS F (8 équipes / 12 max)
AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	COTIERE EST LYONNAIS
COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	AS MONTREAL LA CLUSE	JS BETTANT
AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	BRESSE FOOT 01	CS VIRIAT
O. SUD REVERMONT 01	CS LAGNIEU	CS LAGNIEU	ESSOR BRESSE SAONE	BRESSE FOOT 01
BRESSE FOOT 01	ESSOR BRESSE SAONE	FOOT TROIS RIVIERES	FBBP 01	OLYMPIQUE BUYATIN
ESSOR BRESSE SAONE	FBBP 01	BRESSE FOOT 01	AS MISERIEUX TREVoux	ESSOR BRESSE SAONE
FBBP 01	PLASTICS VALLEE FC	ESSOR BRESSE SAONE	AS ATTIGNAT	AS MISERIEUX TREVoux
PLASTICS VALLEE FC	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux		VALSERHONE FOOT
AS MISERIEUX TREVoux	VALSERHONE FOOT	VALSERHONE FOOT		AS ATTIGNAT
OLYMPIQUE BUYATIN	BOURG SUD	AS ATTIGNAT		SC MILLE ETANGS
				FC CURTAFOND CONF.
				FOOT TROIS RIVIERES

COMPLET

COMPLET

COMPLET

COMPLET

Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS F
		AIN SUD	AS MISERIEUX TREVoux	JS BETTANT
		AS MISERIEUX TREVoux		CS VIRIAT
				AS MISERIEUX TREVoux
				FC CURTAFOND CONF.

Le Président de la Commission
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 17/12/2024

Présents : MM. DELIANCE, VERNAY, GAUTHERON, BOURDON, GUTIERREZ.

Courriers :

- De l'AS Montréal : demande de renseignements pour création d'un groupement.
- Du FC Virieu à propos d'une amende pour délégué non-licencié



Dossier n° 85

Match n° 29317304 : FC Côtière Luenaz 2 / Bourg ACCFT 1– U15 D4 Poule L – du 15/12/2024

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg ACCFT 1 : 0 but / -1 point
- FC Côtière Luenaz 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 86

Match n° 28689975 : US Arbent Marchon 1 / ENT Vaux St Denis 1 – Séniors D2 poule B – du 08/12/2024 à 14H30.

Match non-disputé pour cause de terrain déclaré impraticable.

Le club recevant a adressé un mail au club adverse à 10H32 pour signaler que le terrain était impraticable. L'article 30.3 des RG du District précise que « A domicile, aucune rencontre ne peut se jouer si une rencontre supérieure a été annulée, que ce soit sur le même terrain ou sur un autre terrain du club sous peine de match perdu par pénalité aux équipes concernées du club recevant. »

Le match Séniors n° 28690149 D3 poule B opposant US Arbent Marchon 2 / Bresse Foot 01 2 s'est disputé en lever de rideau sur le terrain d'Arbent à 12H30.

De ce fait et en application de l'article 30.3, les équipes Séniors d'Arbent Marchon 2 et d'Arbent Marchon 1 ont match perdu par pénalité.

- US Arbent Marchon 2 : 0 but / 0 point
- Bresse Foot 01 2 : 3 buts / 3 points

- US Arbent Marchon 1 : 0 but / 0 point
- ENT Vaux St Denis 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Arbent Marchon est sanctionné d'une amende de 44 €uros (44 €uros pour forfait simple pour l'équipe d'Arbent Marchon 1) cf. art 38.6 des RG du District.

Dossier transmis à la Commission compétente pour homologation.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 17 décembre 2024

Les rencontres non jouées J11 seront reprogrammées, après validation de la commission des règlements sur dossier en cours. (Reprogrammation avant reprise du 9 février 2025).

Courriers Clubs :

Plaine de l'Ain Us : rencontres Seniors pour 2025 sur terrain de LOYETTES.

Foot Trois Rivières : demande pour report des rencontres du 9 février (réponse faite).

Marboz Esb : desideratas pour équipe 5 en D5 phase 2.

Bresse Nord Fc : desideratas pour équipe 2 en D5 phase 2.

Bresse Foot 01 : desideratas pour équipe 3 en D5 phase 2.

Viriat Cs : desideratas pour équipe 4 en D5 phase 2.

Hautecourt Romanèche As : souhait pour équipe 3 en D5.

Oyonnax Asp. : confirmation pour équipe 2 en D5.

Vaux en Bugey Us : rencontres seniors au stade de St DENIS en BUGEY jusqu'à début mars.

La première Phase de D5 se termine :

Deuxième phase sur 2 niveaux :

Nombre d'équipes supérieur à 70 : 5 poules de 6 au premier niveau.

Nombre d'équipes compris entre 60 et 70 : 4 poules de 6 au premier niveau.

Nombre d'équipes inférieur à 60 : **3 poules de 6 au premier niveau.**

Ce championnat se déroule en matchs aller-retour.

Les équipes restantes sont réparties en X poules de 8 à 10 au deuxième niveau.

Ce championnat se déroule en matchs secs.

Vous pouvez inscrire des équipes pour la deuxième phase (Niv.2) par mail

Ajout : équipe **Côt. Luénaz Fc 3**

Equipes qualifiées pour le Niveau 1 D5 :

Injoux Génissiat Fc 1

Culoz Grd Colombier Us 2

Ent. Vaux St Denis Bugey 2

Cormoranche Es 2

Plaine Tonique Fc 4

Viriat Cs 4

Dortan Lavancia As 1

Serrières Villebois Fc 2

Le Mas Rillier Fc 2

Chaveyriat As 2

Marboz Esb 5

Centre Dombes Foot 3

Bellignat Fc 1

Béon Cs 1

Ol. Buyatin 2

Replonges Us 2

Bresse Nord Fc 2

Dombes Bresse Fc 4

Composition des poules D5 Niv. 1 et Niv. 2 en cours de réalisation, parution sur le site du district début janvier.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 17 décembre 2024

Coupe René TREMBLAY

Ol. Buyatin : arrêté municipal mairie de ST JEAN de NIOST du 13 au 15 décembre.

Virieu Fct : terrain impraticable pour rencontre du 15 décembre.

Rencontres à reprogrammées :

Ol. Buyatin 2 – Foot Trois Rivières 2

Virieu Fct 1 – Ambérieu Fc 2

Coupe Emile FAIVRE :

Foot Trois Rivières : arrêté municipal mairie de MONTMERLE du 10 décembre au 6 janvier.

Hautecourt Romanèche As : terrain impraticable pour rencontre du 15 décembre.

Rencontres à reprogrammées :

Foot Trois Rivières 1 – Arpent Marchon Us 1

Hautecourt Romanèche As 1 – Ol. St Denis Les Bourg 1

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

Tour de cadrage le 9 mars

Ajout : équipe de **Côtière Est Lyonnais** (Côt. Luénaz Fc).

Coupe Vétérans René MORANDAS :

8^{ème} de finale le vendredi 6 mars

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 17 décembre 2024

MODIFICATION ANNUAIRE 2024/2025

Une erreur a été faite dans les règlements sportifs – rubrique « CHAMPIONNAT DES U15 et U18 » (page 132), il faut lire :

Equipier premier :

1 - Au cours de la première phase, une équipe inférieure ne peut faire jouer plus de 3 joueurs ayant joué plus de 4 matchs en équipe supérieure depuis le début de la saison.

2 - Au cours de la deuxième phase, une équipe inférieure ne peut faire jouer plus de 4 joueurs ayant joué plus de 7 matchs en équipe supérieure dont un seul ayant joué plus de 12 matchs depuis le début de la saison.

Terrains Impraticables du 14 et 15 décembre :

Ambronay St Jean Le Vieux Es : arrêté municipal mairie d'AMBRONAY du 13 au 23 décembre.

Montluel Fc : arrêté municipal mairie de MONTLUEL du 14 au 29 décembre.

Courriers U18 :

Plaine de l'Ain Us : rencontres U18 pour phase 2 au stade A. LATOUD à LOYETTES.

Mille Etangs Sc : rencontre D2 poule B du 7 décembre **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Bresse Foot01 : souhait et desideratas pour Phase 2.

Viriat Cs : desideratas pour phase 2.

St Martin du Mont Esr : demande pour report rencontre D4 poule G du 14 décembre.

Hautecourt Romanèche As : souhait et desideratas pour phase 2.

Rencontre D3 poule D report J9

Ambronay St J. Vx Es 1 – Belley CS 2 non jouée le 14 décembre ne sera pas reprogrammée.

Rencontre D4 poule G report J9

Ambérieu Fc 2 – St Martin Esr 2 non jouée le 14 décembre ne sera pas reprogrammée.

Courriers U15 :

Attignat As : ajout d'une équipe 2 pour la phase 2.

Plaine de l'Ain Us : rencontres U15 pour phase 2 au stade M. DONZE à ST VULBAS.

Thoissey Esvs pour équipe 2.

Bresse Tonic Foot : pour équipe 3

Viriat Cs : desideratas pour phase 2.

Belley Cs : demande pour phase 2.

Bressans Fc : demande pour phase 2 poule faible en D4 (Demande transmise aux clubs de Bresse Tonic Foot ;Misérioux Trévoux As ; Veyle Saône Fc ; Ent. Fareins Trois Rivières ; Priay Fc).

Hautecourt Romanèche As : souhait et desideratas pour phase 2.

Vaux en Bugey Us : rencontres U15 (Ent. Du Bugey) pour phase 2 au stade de ST DENIS en BUGÉY.

Rencontre D3 poule Freport J10 :

Montluel Fc 1 – Plaine de l'Ain Us 1 non jouée le 15 décembre ne sera pas reprogrammée.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Coupe de l'Ain Futsal U13 – U15 – U18 - Tours qualificatifs

Les inscriptions sont désormais closes.

CLUBS	Catégorie U13				Catégorie U15					Catégorie U18		
	Ceyzériat 18 Janvier 12h30 - 14h30	Ceyzériat 18 Janvier 14h30 - 16h30	Treffort 25 Janvier 12h30 - 16h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 12h30 - 16h30	Ceyzériat 19 Janvier 8h30 - 10h30	Ceyzériat 18 Janvier 10h30 - 12h30	Treffort 25 Janvier 10h00 - 12h00	Villars Les Dombes 26 Janvier 8h30 - 10h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 10h30 - 12h30	Ceyzériat 19 Janvier 16h30 - 20h00	Treffort 25 Janvier 16h30 - 20h00	Villars Les Dombes 26 Janvier 16h30 - 20h00
O. ST DENIS LES BOURG				1					1			1
CS LAGNIEU			1				1				1	
VALSERHONNE FOOT		1				1					1	
O. SUD REVERMONT 01	1				1					1		
PLAINE REVERMONT FOOT			1				1				1	
FC PRIAY				1					1			
ESB MARBOZ	1					1				1		
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ			1			1					1	
O. RIVES DE L'AIN									1	1		
AS MONTREAL LA CLUSE			1				1				1	
FC BRESSANS	1					1				1		
ENT.S. REVERMONTAISE	1					1				1		
FC DOMBES BRESSE	1								1			1
PLASTICS VALLEE FC		1										
CS BELLEY				1					1			1
CENTRE DOMBES FOOTBALL				1			1					1
ACCFT BOURG									1			
ST DENIS AMBUTRIX FC				1			1					
CSJ CHATILLONNAISE									1			
FC BRESSE NORD						1				1		
AS MISERIEUX TREVOUX				1			1					1
CS VIRIAT			1			1			1			
ENT.S. VAL DE SAONE THOISSEY												1
US REPLONGES		1										
BRESSE FOOT 01			1			1				1		
AS ATTIGNAT			1				1			1		
BOURG FUTSAL					1							
AMBERIEU FC	1				1							1
US PLAINE DE L'AIN				1								
ESSOR BRESSE SAONE		1					1					
FC ST MAURICE DE GOURDANS				1								
US NANTUA		1									1	
FOOT TROIS RIVIERES			1					1				1
US ARBENT MARCHON			1		1							
AIN SUD					1							
BOURG SUD			1		1							
FC BORD DE VEYLE		1										
ISN CHANEINS				1								
SC MILLE ETANGS						1						
Total	6	6	10	9	6	6	6	6	6	8	8	8
Nbre maximum d'équipe	/ 6	/ 6	/ 12	/ 12	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 8	/ 8	/ 8
Nbre de qualifiés par site	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2
Créneau	RDV sur site 30 min avant				RDV sur site 30 min avant					RDV sur site 30 min avant		
Finale départementale	Dimanche 2 Février à Bourg-en-Bresse				Dimanche 2 Février à Bourg-en-Bresse					Dimanche 2 Février à Bourg-en-Bresse		

Les horaires des tours qualificatifs U13 et U15 de Treffort et U13 de Villars-les-Dombes ont été modifiés compte-tenu des inscriptions. Merci d'en prendre note.

Un mail de convocation a été envoyé ce jour.

Futnet - Tours qualificatifs

Les fêtes de fin d'année approchent, synonyme de trêve hivernale. Le district de l'Ain vous offre la possibilité de vous maintenir en forme après les fêtes en participant au second Challenge de Futnet (Tennis Ballon).

Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir cette pratique à travers une formule offrant plus de 60 minutes de temps de jeu sur la soirée.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/hJut8fm2325iPPeX7>

2 dates sur 2 sites pour les qualifications :

- **Jeudi 09/01, au Complexe Le SO Club – Viriat (de 19h00 à 23h00)**

12 équipes de 3 joueurs - 2 poules de 6 - les 2 premiers de chaque poule se qualifient soit 4 qualifiés.
5 matchs par équipe de 10 minutes

- **Jeudi 16/01, au Complexe Le Repère - Gorrevod (de 19h00 à 23h00)**

6 équipes de 3 joueurs - Toutes les équipes se rencontrent, les 2 premiers se qualifient.
5 matchs par équipe de 10 minutes.

1 finale :

- **Jeudi 23/01, au Complexe Le SO Club- Viriat (de 19h00 à 23h00)**

8 équipes de 3 joueurs – 1 équipe qualifiée pour la finale académique du 15 Mars.
Formule non définie.

Inscriptions au 18.12.2024

	09 Janvier 2025 – So Club	16 Janvier 2025 – Le Repère
1	<i>Equipe LEPY – FC Curtafond Confrançon</i>	<i>Equipe COCHET – ESVS Thoissey</i>
2	<i>Equipe BROUARD – ES Revermontoise</i>	<i>Equipe CAVILLON – Essor Bresse S.</i>
3	<i>Equipe MAITREPIERRE – ESB Marboz</i>	<i>Equipe DUZELET – US Replonges</i>
4	<i>Equipe DECHAUD – Plaine Revermont F</i>	<i>Equipe SERIS – ESVS Thoissey</i>
5	<i>Equipe CHALON – AS Chaveyriat</i>	<i>Equipe BESSARD T – Bresse Foot 01</i>
6		<i>Equipe BESSARD J – Bresse Foot 01</i>
7		
8		
9		
10		
11		
12		

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Réunion du lundi 16 décembre et du mardi 17 décembre

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

U13

Info : Les poules de la 2^{ème} phase sont dans accueil foot réduit U13. 1ère journée le 8 février 2025.
Engagement ou retrait d'équipe, merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Festival Pitch équipes qualifiées :

Bourg en Bresse Péronnas 01, ENT Sportive Revermontoise, Plaine Revermont Foot, SC Mille Etangs, FC Bressans, Plastics Vallée FC, FC Veyle Saône, Jassans Frans, Centre Dombes Football, ENT Val de Saône, AS Misérieux Trévoux, FC Dombes Bresse, FC Valserhône, CS Viriat, Ain Sud, AS Montréal-la Cluse.

Equipes qualifiées pour le championnat critérium 2025 :

Bourg en Bresse Péronnas 01 1, Misérieux Trévoux 1, Jassans Frans 1, Ain Sud 1, Plastics Vallée 1

U11

Changement de Niveau, engagement ou retrait d'équipes pour la 3^{ème} phase. Merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Les secteurs sont à jour dans foot réduit U11. En jaune les clubs qui ont répondu. Vérifiez (niveau, terrain, horaire).

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

U9

Changement de Niveau, engagement ou retrait d'équipes pour la 3^{ème} phase. Merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Les secteurs sont à jour dans foot réduit U9. En jaune les clubs qui ont répondu. Vérifiez (niveau, terrain, horaire).

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

U7

Si certains ont déjà les calendriers pour la 3^{ème} partie de la saison merci de nous les envoyer par mail à footanimation@ain.fff.fr

Evènements à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

Réunions « J'accompagne U7 » le lundi 3 février 2025 à 19h00 sur les sites suivants

A Châtillon la Palud (stade des Brotteaux)

A Miribel (stade)

A Replonges (Pôle Culturel)

A Foissiat (stade)

A Veyziat (stade)

La répartition des clubs sur les différents lieux est dans foot réduit U7.

FEUILLES DE MATCHS ou PLATEAUX MANQUANTES au 17 décembre 2024

En italique et en rouge (U7): club organisateur et installation inconnus; aucune visibilité sur les plateaux correspondants

Code club	CLUB	09/11/2024				16/11/2024			
		U7	U9	U11	U13	U7	U9	U11	U13
548198	AIN SUD								
504385	AMBERIEU F.C.			Poule N					
515885	A.S. BAGE LE CHATEL								
531222	A.S. COLOMIEU								
534249	A.S. D'ATTIGNAT								
511575	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	<i>Poule P</i>				<i>Poule P</i>		Poule K	
525314	A.S. DORTAN LAVANCIA	<i>Poule O</i>				<i>Poule O</i>			
504243	A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE								
533355	A.S. GUEREINS GENOUILLEUX	<i>Poule I</i>							
529286	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ								
561127	AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT	<i>Poule Q</i>				<i>Poule Q</i>			
542553	A.S. MISERIEUX TREVoux	<i>Poule I, Poule J</i>							
537224	A.S. ST ETIENNE S/CHALARONNE						Poule S		
525874	A.S. ST LAURENTIN								
561241	BOURG ACCFT								
539571	BOURG SUD								
560195	BRESSE FOOT 01								
564532	CENTRE DOMBES FOOTBALL								
504266	CS BELLEY		Poule L						
540741	C. MULTISPORT DE BRESSOLLES								
545637	C.O. DU PLATEAU								
504467	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	Poule D				Poule E			
541507	C. S. J. CHATILLONAISE								
504391	C.S. LAGNIEU	<i>Poule C</i>				<i>Poule C</i>			
504312	C.S. VIRIAT								
514055	ENT.S. REVERMontoise								
551598	ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	<i>Poule O, Poule Q</i>				<i>Poule O, Poule Q</i>			
514369	ENT.S. VAL DE SAONE	<i>Poule I</i>							
521795	ESB FOOTBALL MARBOZ								
540737	ESSOR BRESSE SAONE								
504647	ET.S. CORMORANCHE	<i>Poule H</i>							
518461	ET. S. FOISSIAT ETREZ								
563857	FAREINS SAONE VALLEE FOOT								
504281	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01							Poule J	
564961	FC ARTEMARE VALROMEY		Poule L						
553816	F. C. BRESSANS								
582674	F. C. BRESSE NORD								
542555	F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M.								
553366	F.C. DOMBES BRESSE	<i>Poule H, Poule J</i>							
504804	F.C. MANZIAT								
537222	F.C. MAS RILLIER								
521796	F.C. PRIAY								
552904	F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	<i>Poule C</i>				<i>Poule C</i>			
547503	F.C. ST MARCEL								
519471	F.C. ST MAURICE DE GOURDANS	<i>Poule C</i>	Poule P			<i>Poule C</i>			
547601	F.C. VEYLE VIEUX JONC								
522537	F.O. BOURG EN BRESSE								
560196	FOOT TROIS RIVIERES								
581433	FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ								
563530	FOOTBALL CLUB DE BORD DE VEYLE	<i>Poule H</i>							
560193	FOOTBALL CLUB PLAINE TONIQUE		Poule G	Poule J					
580902	FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	<i>Poule H, Poule J</i>							
582242	JASSANS-FRANS FOOTBALL	<i>Poule I, Poule J</i>							
523207	J.S. BETTANT								
519729	LA ST CYRIENNE U.S.	<i>Poule H</i>					Poule T		

560321	MONTLUEL FOOT CLUB												
530041	O. DE ST DENIS LES BOURG												
553706	OLYMPIQUE BUYATIN	<i>Poule C</i>								<i>Poule C</i>			
560936	OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN												
582751	O. SUD REVERMONT 01												
553892	PLAINE REVERMONT FOOTBALL												
547044	PLASTICS VALLEE F.C.	<i>Poule Q</i>								<i>Poule Q</i>			
546944	SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC												
581373	SC MILLE ETANGS												
552858	S. C. PORTES DE L'AIN												
552893	UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER												
561130	UNION SPORTIVE PLAINE DE L'AIN	<i>Poule C</i>								<i>Poule C</i>			Poule O
504317	U.S. ARBENT MARCHON	<i>Poule O, Poule P</i>								<i>Poule O, Poule P</i>			
508642	U.S. FEILLENS	<i>Poule I</i>											
527613	U.S. NANTUATIENNE												
504283	U.S. REPLONGES												
520588	U.S. VAUX EN BUGEY												
520832	U.S. VEYZIAT OYONNAX	<i>Poule Q</i>								<i>Poule Q</i>			
590301	VALSERHONE FOOT	<i>Poule O, Poule P</i>								<i>Poule O, Poule P</i>			

FEUILLES DE MATCHS ou PLATEAUX MANQUANTES au 17 décembre 2024

En italique et en rouge (U7): club organisateur et installation inconnus; aucune visibilité sur les plateaux correspondants

Code club	CLUB	23/11/2024				30/11/2024				07/12/2024			
		U7	U9	U11	U13	U7	U9	U11	U13	U7	U9	U11	U13
548198	AIN SUD	Poule E											
504385	AMBERIEU F.C.		Poule M									Poule R	Poule B, Poule F
515885	A.S. BAGE LE CHATEL		Poule U	Poule H		Poule G							Poule H, Poule S
531222	A.S. COLOMIEU												
534249	A.S. D'ATTIGNAT												
511575	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	<i>Poule P</i>	Poule J			<i>Poule P</i>				<i>Poule P</i>			
525314	A.S. DORTAN LAVANCIA	<i>Poule O</i>											
504243	A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE												
533355	A.S. GUEREINS GENOUILLEUX					<i>Poule I</i>							
529286	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ												
561127	AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT												
542553	A.S. MISERIEUX TREVoux	<i>Poule J</i>				<i>Poule I</i>							
537224	A.S. ST ETIENNE S/CHALARONNE												Poule R
525874	A.S. ST LAURENTIN												
549667	BAS BUGEY RHONE											Poule L	
561241	BOURG ACCFT					Poule N							
539571	BOURG SUD												
560195	BRESSE FOOT 01												
564532	CENTRE DOMBES FOOTBALL			Poule Q								Poule E	Poule V
504266	CS BELLEY												Poule Q
540741	C. MULTISPORT DE BRESSOLLES			Poule F, Poule P									
545637	C.O. DU PLATEAU												
504467	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU		Poule C							Poule B, Poule F			
541507	C. S. J. CHATILLONNAISE												
504391	C.S. LAGNIEU					<i>Poule C</i>				<i>Poule C</i>			
504312	C.S. VIRIAT												Poule U
514055	ENT.S. REVERMONTAISE			Poule A, Poule E		Poule M							
551598	ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	<i>Poule O</i>											
514369	ENT.S. VAL DE SAONE					<i>Poule I</i>							Poule R, Poule S
521795	ESB FOOTBALL MARBOZ												
540737	ESSOR BRESSE SAONE												
504647	ET.S. CORMORANCHE					<i>Poule H</i>							
518461	ET. S. FOISSIAT ETRÉZ												
563857	FAREINS SAONE VALLEE FOOT		Poule E										
504281	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01												
564961	FC ARTEMARE VALROMEY	Poule A		Poule M				Poule M				Poule L	
553816	F. C. BRESSANS												
582674	F. C. BRESSE NORD												
542555	F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M.												
553366	F.C. DOMBES BRESSE	<i>Poule J</i>				<i>Poule H</i>				Poule R			Poule S
504804	F.C. MANZIAT												
537222	F.C. MAS RILLIER												
521796	F.C. PRIAY												
552904	F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS					<i>Poule C</i>		Poule N	Poule V	<i>Poule C</i>			Poule E
547503	F. C. ST MARCEL	Poule F											
519471	F.C. ST MAURICE DE GOURDANS					<i>Poule C</i>				<i>Poule C</i>			
547601	F.C. VEYLE VIEUX JONC												
522537	F.O. BOURG EN BRESSE		Poule U										
560196	FOOT TROIS RIVIERES							Poule Q					
581433	FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ												
563530	FOOTBALL CLUB DE BORD DE VEYLE					<i>Poule H</i>							Poule T
560193	FOOTBALL CLUB PLAINE TONIQUE												
580902	FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	<i>Poule J</i>	Poule S	Poule C, Poule H		<i>Poule H</i>							
582242	JASSANS-FRANS FOOTBALL	<i>Poule I, Poule J</i>		Poule Q, Poule R		<i>Poule I</i>				Poule F			Poule E
523207	J.S. BETTANT												
519729	LA ST CYRIENNE U.S.			Poule H		<i>Poule H</i>				Poule H			Poule F
560321	MONTLUEL FOOT CLUB			Poule O, Poule P									
530041	O. DE ST DENIS LES BOURG												
553706	OLYMPIQUE BUYATIN					<i>Poule C</i>						<i>Poule C</i>	
560936	OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN												
582751	O. SUD REVERMONT 01												Poule V
553892	PLAINE REVERMONT FOOTBALL												
547044	PLASTICS VALLEE F.C.					Poule Q						Poule A	Poule K
546944	SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC											Poule B	Poule B
581373	SC MILLE ETANGS												
552858	S. C. PORTES DE L'AIN												
552893	UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER									Poule L			
561130	UNION SPORTIVE PLAINE DE L'AIN					<i>Poule C</i>						<i>Poule C</i>	
504317	U.S. ARBENT MARCHON	<i>Poule O, Poule P</i>				<i>Poule P</i>				<i>Poule P</i>			
508642	U.S. FEILLENS					<i>Poule I</i>							
527613	U.S. NANTUATIENNE												

504283	U.S. REPLONGES			Poule S				Poule H				
520588	U.S. VAUX EN BUGÉY											
520832	U.S. VEYZIAT OYONNAX											
590301	VALSERHONNE FOOT		<i>Poule O, Poule P</i>				<i>Poule P</i>			<i>Poule P</i>		

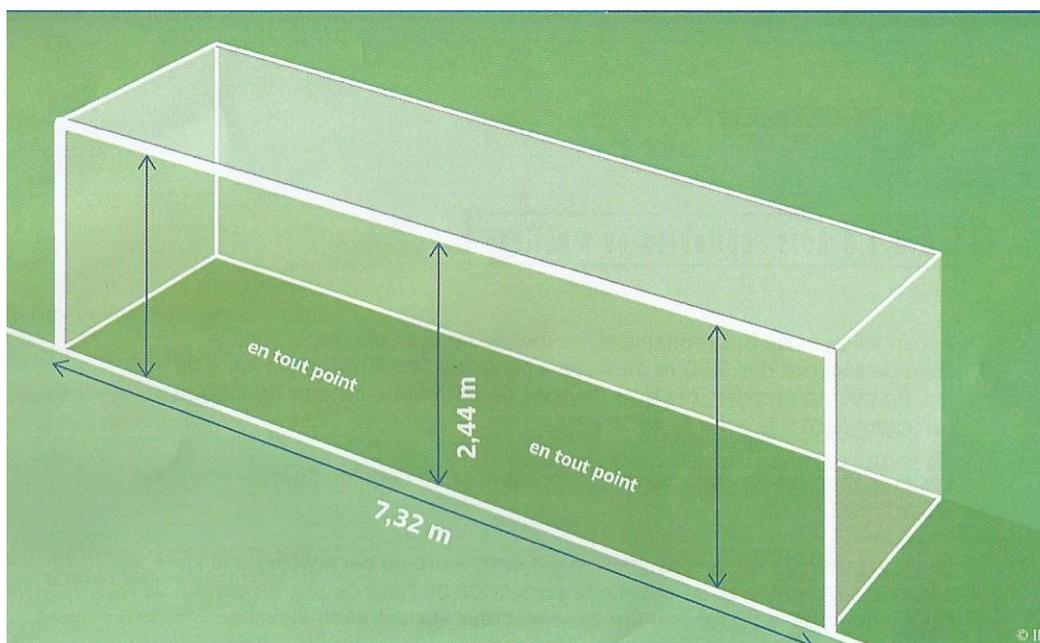
COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Les membres de la commission souhaitent d'excellentes fêtes aux membres du district (bénévoles et salariés) ainsi qu'à l'ensemble des licencié(e)s des clubs du département.

Demande de levée de non-conformité mineure

De nombreux terrains vérifiés par les membres de la CDTIS révèlent des hauteurs de but non conformes à la réglementation.

La CDTIS demande à l'ensemble des clubs de bien vouloir vérifier durant la trêve hivernale la conformité de leurs buts suivant le schéma ci-dessous et de les remettre à niveau si nécessaire.



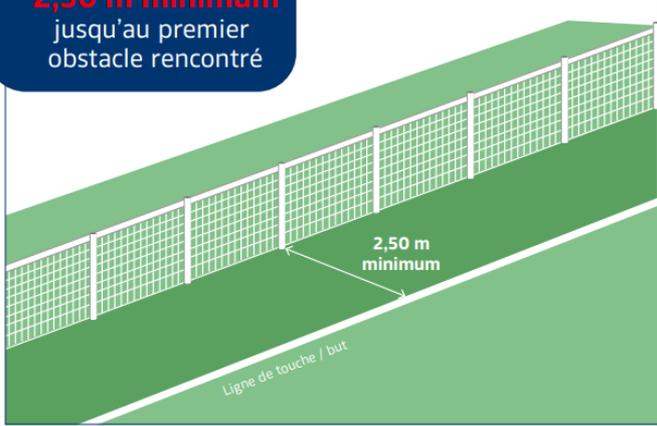
Informations préliminaires pour les classements

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Zone de sécurité
2,50 m minimum
 jusqu'au premier
 obstacle rencontré

et la portée des incidents.

1. Exemple de premier obstacle : protection aire de jeu

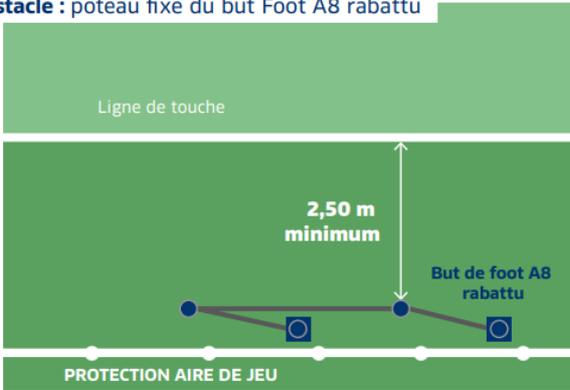
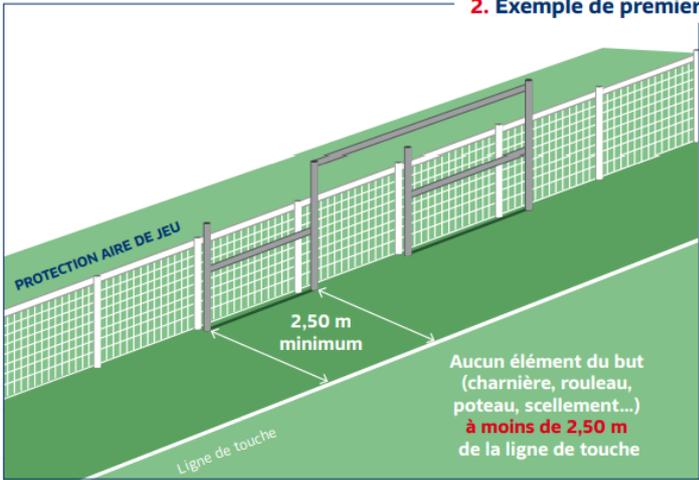


Vue de dessus

► Schémas n°4

Vue 3D

2. Exemple de premier obstacle : poteau fixe du but Foot A8 rabattu



Vue de dessus

► Schémas n°5

Vue 3D

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

Le club de **l'Entente du Bugey** (Vaux en Bugey et St Denis en Bugey) recherche un coach pour étoffer son staff pour son équipe 2 et 3.

Equipe 2 qui va évoluer en D5 Poule Haute, et Equipe 3 en Poule basse.

Merci de contacter : M. AMAN au 06.26.44.68.65 ou M. SALVATORE au 06.76.54.35.02

*_*_*_*_*_*

Le club de **Fareins Saône Vallée** recherche entraîneur masculin ou féminin pour encadrer son équipe féminine sénior à 8.

Contact : M. Laurent Didier au 06.99.70.41.88.

*_*_*_*_*_*



Le Club de Football du CS Viriat (450 licenciés) recherche son nouvel Educateur Sportif en Club (code ROME G1204).

Description du poste : Sous la responsabilité du Président du CS Viriat et de la Commission Sportive, l'Éducateur Sportif en Club a pour missions de gérer et développer l'École de Foot, d'encadrer une ou plusieurs catégories suivant les besoins du Club, de manager des alternants et des engagés en service civique (4 pers.), ainsi que les éducateurs de l'École de Foot (15 pers), de faire le suivi administratif lié au sportif et d'organiser des événements sportifs.

Profil recherché : Vous êtes titulaire d'un BMF minimum, vous avez des compétences dans la pédagogie du football et dans sa pratique. Vous connaissez et avez évolué dans le monde associatif.

• Autonome, dynamique, organisé(e) et force de propositions.

Vous savez:

- Communiquer
- Manager des collaborateurs
- Encadrer des enfants dans leur pratique sportive et éducative
- Enseigner, transmettre et développer des compétences
- Echanger avec les parents des pratiquantes(tes)
- Développer des actions innovantes et de nouveaux axes de financement.

Caractéristiques du poste :

- Contrat : Salarié, CDD de 12 mois, en vue d'un CDI
- Diplôme : BMF (minimum requis)
- Compétences annexes : maîtrise de l'informatique et des réseaux sociaux
- Rémunération : 2058 € brut / mois (convention collective nationale du sport)
- Horaires : 35 heures par semaine annualisées, suivant les tâches administratives, les entraînements et les compétitions
- Avantage : Mutuelle - téléphone et ordinateur
- Date prise de fonction : 2ème trimestre 2025
- Contact : csviriat01@gmail.com